

# Pilier 2 Maitriser l'application des règles GLoBE

## DURÉE

Présentiel / Distanciel 0,5 jour (3h30)

## PRIX 2025

Présentiel / Distanciel :  
650 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

## DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

## FORMATEUR

Expert RYDGE

## NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

## SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail  
Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

## SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation  
Certification RYDGE Académie

## HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

[ebienne@rydge.fr](mailto:ebienne@rydge.fr)

<https://www.formation.rydge.fr>

## RYDGE Conseil Paris La Défense – Courbevoie

Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92400 Courbevoie  
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66  
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60  
Internet: <https://www.rydge.fr/>

## PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables ou membres des départements normes et consolidation, département fiscalité, DAF

## PRÉREQUIS

- Maitrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)

## OBJECTIFS

- Déterminer le périmètre et le statut des entités du groupe au regard des règles GLoBE
- Mesurer les conséquences des options proposées par les nouvelles règles
- Prévoir le taux effectif d'imposition par juridiction et l'impôt complémentaire en tenant compte des règles de l'OCDE

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences en liant apprentissage théorique et pratique .
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

## POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA FORMATION EN DISTANCIEL

- Prévoir une webcam et un microphone fonctionnels
- Prévoir une connexion Internet à haut débit

## PROGRAMME

### CONTEXTE, CHAMP ET PERIMETRE D'APPLICATION DE PILIER 2

- Concepts généraux
- Principales étapes d'analyse
- Périmètre des entités constitutives

### CALCULS DU TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION

- Détermination du Bénéfice (perte) Admissible
- Détermination des Impôts Concernés

### DETERMINATION DE L'IMPOT COMPLEMENTAIRE

- Calcul de la top-up tax (impôt complémentaire)
- Allocation de l'impôt complémentaire au sein d'une juridiction

### LES MESURES DE SAUVEGARDE

- Règles de simplification « safeharbors »
- Revue des trois tests alternatifs

### DECLARATION D'INFORMATION GLOBE ET ETATS FINANCIERS

- Obligations déclaratives
- Incidences sur les états financiers

### MODALITÉS D'EVALUATION

Questionnaire réalisé en fin de module puis en fin de parcours de formation pour évaluer les compétences acquises

### MODALITÉS D'ACCÈS

- Vous pourrez vous inscrire à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien) <https://www.rydge.fr/contact>
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement.
- Formation disponible en présentiel et à distance

### DELAI D'ACCÈS

- A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum